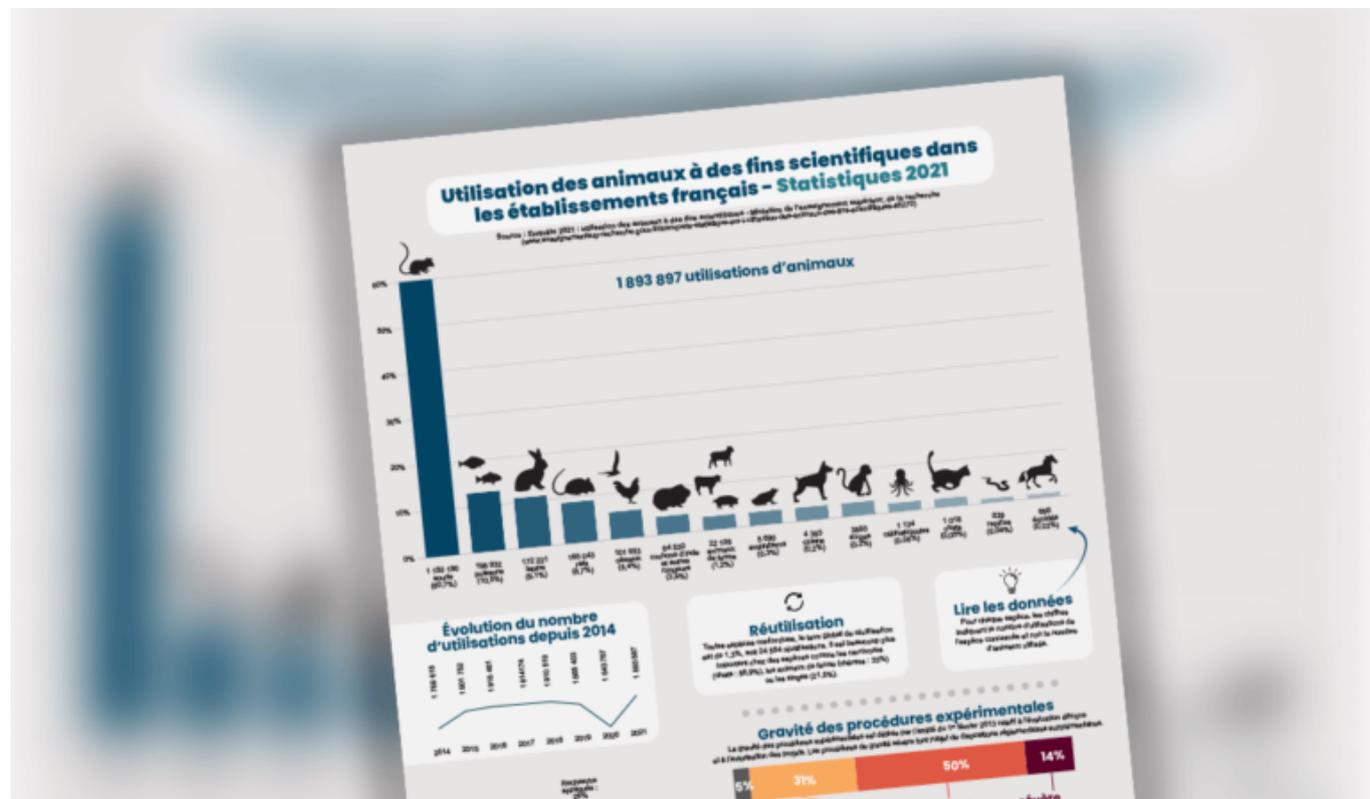


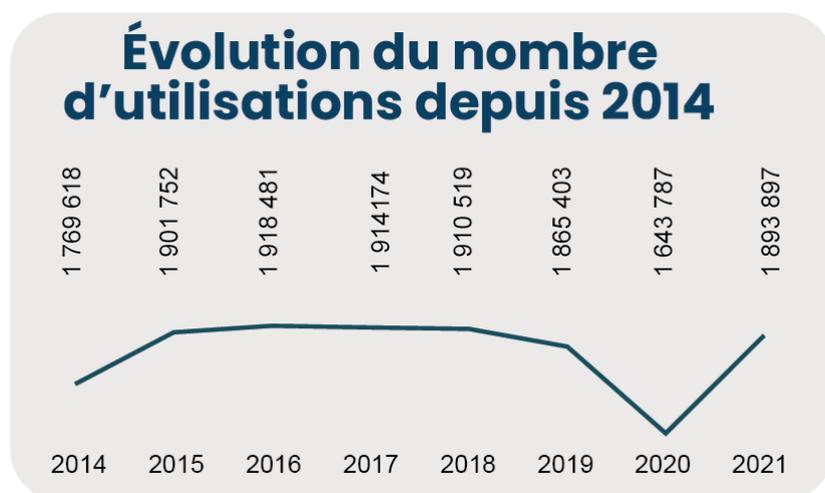
Les utilisations d'animaux par la recherche française en 2021

16 février 2023



Le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche vient de publier [les chiffres 2021](#) de son enquête statistique pour l'utilisation des animaux à des fins scientifiques dans les établissements français.

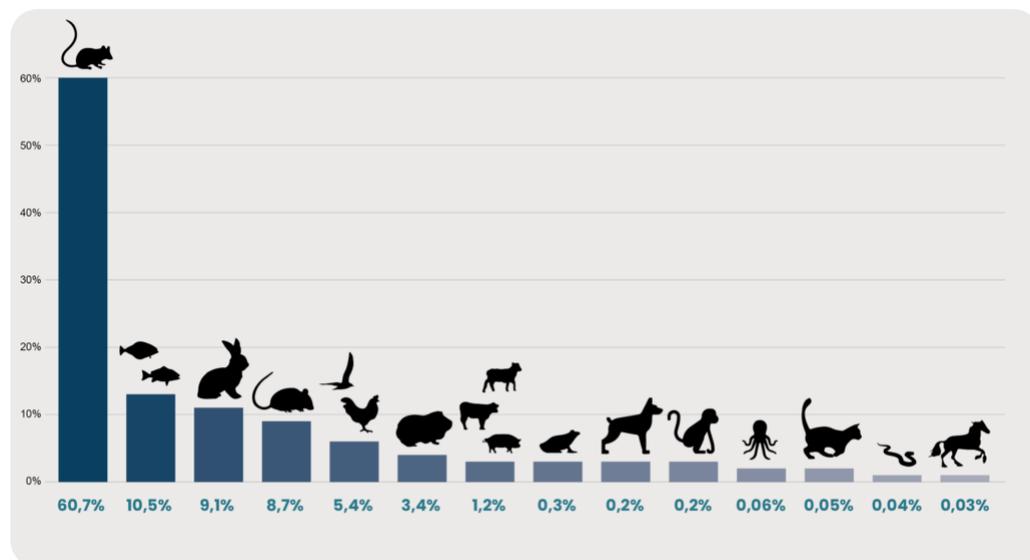
Evolution du nombre d'utilisations



Le nombre total d'utilisations d'animaux déclarées pour 2021 est de 1 893 897 contre 1 643 787 en 2020 et 1 865 403 en 2019. La légère tendance à la baisse régulière observée depuis 2016 est interrompue cette année en raison de l'effet de rebond lié à la reprise des projets de recherche suspendus ou abandonnés pendant les confinements de la crise sanitaire de 2020. Un certain

nombre de projets de recherche liés directement à la lutte contre la Covid-19 ont également été lancés en 2021.

Espèces utilisées



Avec un peu plus de 60% des utilisations, le modèle souris reste prépondérant dans la recherche. Il est suivi par les poissons - toutes espèces confondues - qui représentent 10,5% des utilisations, les lapins (9,1%) et les rats (8,7%).



Rappelons que l'utilisation des grands singes (chimpanzés, gorilles, orang-outans) est interdite depuis 2010. Aucune dérogation n'a été accordée depuis cette interdiction. Aucune utilisation en Europe n'a été enregistrée depuis le début des années 2000.

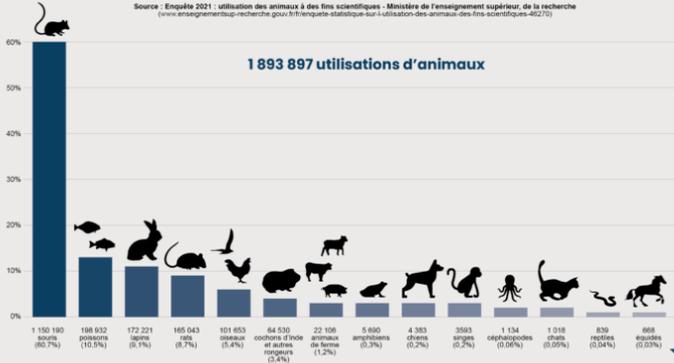
Utilisations des animaux

C'est dans la recherche fondamentale (38%), les études toxicologiques et réglementaires (28%) et la recherche appliquée (26%) que l'immense majorité des utilisations sont recensées.

Utilisation des animaux à des fins scientifiques dans les établissements français - Statistiques 2021

Source : Enquête 2021 - utilisation des animaux à des fins scientifiques - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche (www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/infographie-statistique-sur-l-utilisation-des-animaux-des-fins-scientifiques-40270)

1 893 897 utilisations d'animaux



Évolution du nombre d'utilisations depuis 2014



Réutilisation

Toutes espèces confondues, le taux global de réutilisation est de 1,3%, soit 24 584 réutilisations. Il est beaucoup plus important chez des espèces comme les canariens (chats : 56,6%, les animaux de ferme (chèvres : 33%) ou les singes (21,6%).

Lire les données

Pour chaque espèce, les chiffres indiquent le nombre d'utilisations de l'espèce concernée et non le nombre d'animaux utilisés.

Gravité des procédures expérimentales

La gravité des procédures expérimentales est définie par l'arrêté du 1^{er} février 2013 relatif à l'évaluation éthique et à la labellisation des projets. Les procédures de gravité sévère font l'objet de dispositions réglementaires supplémentaires.



sans réveil : Procédures menées en intégralité sous anesthésie générale et sans reprise de conscience.
légère : Ex : imagerie, régime alimentaire modifié...
modérée : Ex : chirurgie sous anesthésie générale...
sévère : Ex : induction de tumeurs invasives...



Les grands singes

Depuis 2015, l'utilisation de grands singes (chimpanzés, gorilles, orang outangs) est interdite. Aucune dérogation n'a été accordée depuis cette interdiction. Aucune utilisation en Europe n'a été enregistrée depuis le début des années 2000.

Animaux génétiquement altérés

Le nombre d'utilisations d'animaux génétiquement altérés est de 26%. À 89%, ce sont les souris qui sont majoritairement concernées.



41 - 15022022

[Télécharger notre infographie complète](#)

Source : [Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche](#)